

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 13 janvier 2025, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'aménagement d'un espace destiné à des activités corporatives, comprenant notamment une cuisine de style traiteur, correspondant à un usage de type commerce de restauration (C5) pour l'immeuble sis sur les lots 3 662 602, 4 184 758 et 5 790 710 du cadastre du Québec, correspondant au Vieux Loup de Mer - Chalets Hôteliers MC, dans le district Le Bic.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 10 février 2025**, à compter de **19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
4. La zone concernée et les zones contigües sont illustrées au croquis ci-joint.

CONSULTATION DU PROJET DE RÉOLUTION

5. Le projet particulier et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :
 - a) en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
 - b) par courriel, en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

FAIT À RIMOUSKI, CE 22 JANVIER 2025

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier

Projet particulier de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble (PPCMOI) afin de régulariser les non-conformités sur le site hôtelier du Vieux Loup de Mer
Zone H-5000

District Le Bic

Zones concernée:

H-5000

Zones contiguës:

H-5001, AN-9000, A-9002, A-9005, A-9006 et AN-9009

Légende

-  Limite de zonage
-  Limite cadastrale
-  Zone concernée
-  Zone contiguë

Type de Zonage

- A: Agricole
- AN: Aire naturelle
- C: Commercial
- F: Forestier
- H: Habitation
- I: Industriel
- P: Communautaire et utilité publique
- R: Récréatif

